

Compte de résultat

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	255 641	2 708 847
Total	255 641	2 708 847
CONSOMMATION		
Achats de marchandises		
Variations de stocks (marchandises)		
Matières premières et autres approv.		
Variation de stocks (mat. prem.)		
Autres achats et charges externes	430 344	2 982 304
Total	430 344	2 982 304
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions	468 959	2 240 154
Autres charges		
Total	468 959	2 240 154
RESULTAT D'EXPLOITATION	-643 663	-2 513 610
Opérations en commun	0	0
Produits financiers		
Produits financiers de participation	14 518 652	9 313 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	108 469	5 096
Autres intérêts et produits assimilés		5 142
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 257 842	7 402 063
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	7 369 280	1 922 095
RESULTAT COURANT	6 725 617	-591 515

Compte de résultat

Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 755	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 755	0
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-2 964	-6 407
BENEFICE	6 723 826	-585 108
Y compris		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		

Annexe

I - Evénements significatifs de l'exercice :

- Résultat 2022 :

La société dégage au titre de l'exercice écoulé un bénéfice comptable de 6 723 825,58 euros contre une perte nette comptable de 585 108,09 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat 2022 est essentiellement constitué par :

- un **résultat d'exploitation** négatif de 643 663 euros,
- un **résultat financier** positif de 7 369 280 euros, essentiellement constitué par :
 - L'encaissement de dividendes de sa filiale Bassac pour 3 183 600 euros et de sa filiale Premier Investissement pour 7 263 600 euros,
 - Des intérêts bancaires d'un montant de 7 257 842 euros dont 2 990 000 euros d'intérêts sur l'emprunt obligataire et 1 413 419 euros d'intérêts SWAPS.

- Acquisition de titres de la société Premier Investissement

Le 24 février 2022, la société a racheté 3 769 actions de la société Premier Investissement au prix de 29 719 000 euros.

Au 31 décembre 2022, la société détient 24 212 actions de la société Premier Investissement, représentant 38,21% du capital social.

Afin de financer cette acquisition la société a souscrit un financement d'un montant global de 30 000 000 euros comprenant deux tranches :

- Emprunt Tranche B de 15 000 000 euros, remboursable trimestriellement, dernière échéance le 31.03.2026, taux d'intérêt : 3,57%
- Emprunt Tranche B1 de 15 000 000 euros, remboursable trimestriellement, dernière échéance le 31.03.2026, taux d'intérêt : 3,75%

Par avenant en date du 30 mars 2022, les conditions de remboursement de ce prêt d'acquisition ont été modifiées.

Ce prêt est désormais remboursable en totalité in fine au 31 mars 2026.

- Environnement macroéconomique et incertitudes actuelles

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour les principales sociétés du groupe Magellan, leur exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Cependant, le groupe reste néanmoins vigilant sur l'évolution du conflit et ses conséquences notamment sur l'inflation des coûts en particulier énergétiques ; le groupe est également attentif à la hausse des taux d'intérêts observés ces derniers mois et qui peut avoir des incidences sur l'activité et les financements de certaines filiales.

II - Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux de Magellan sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Annexe

2.1 Immobilisations financières

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable.

La valeur brute des titres de participation des sociétés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité des participations détenue dans les sociétés de capitaux est appréciée sur la base de la quote-part de situation nette réévaluée au 31 décembre de l'exercice, à l'exception de la participation Bassac pour laquelle est retenu le cours de bourse ou la quote-part de situation nette consolidée au 31 décembre de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constituée si nécessaire, à concurrence de la différence entre la quote-part de situation nette et la valeur brute comptable de la participation.

En cas de situation nette négative, il est également procédé à la dépréciation des participations et des créances détenues et le cas échéant à la dotation de provisions pour risques.

2.2 Disponibilités

Les disponibilités sont principalement constituées de comptes courants bancaires.

2.3 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif et étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.4 Fiscalité

En 2021, la société Magellan a constitué un groupe d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du CGI avec sa filiale Benjamin, détenue à 100%.

Annexe

III – Commentaires sur les comptes :

3.1 Détail des mouvements des postes de l'actif immobilisé

	Total	Valeur brute début exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements, de recherche et de développement	Total			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		143 962 676		29 748 284
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	Total	143 962 676		29 748 284
	Total général	143 962 676		29 748 284

	Total	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Reévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à poste	Cessions		
Frais d'étab., de rech. et de développ.	Total				
Autres immo. incorporelles	Total				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gén., agenc., aménag. des const.					
Inst. techn., mat. et outillage industriels					
Inst. gén., agenc., aménag. divers					
Matériel de transport					
Mat. bureau et inform., mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total				
Participations éval. par mises en équiv.					
Autres participations				173 710 960	173 710 960
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	Total			173 710 960	173 710 960
	Total général			173 710 960	173 710 960

3.2 – Charges à répartir

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net Début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 377 353	255 640	468 959	2 164 034
Primes de remboursement des obligations (Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)				

Annexe

3.3 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés (1)	5 682 152	5 682 152	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	5 682 152	5 682 152	

(1) Dont 1 305 k€ : créance suivant convention de trésorerie conclue en 2021 avec sa filiale Premier Investissement.

3.4 – Produits à recevoir et comptes de régularisation actif (en euros)

- Comptes de régularisation actif
 - Charges constatées d'avance néant

3.5 – Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	66 520 167	70 167	65 000 000	1 450 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 667 668		80 667 668	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	60 574	60 574		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 462 409	7 462 409		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	154 710 818	7 593 150	145 667 668	1 450 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Annexe

3.6 – Charges à payer et comptes de régularisation passif (en euros)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Intérêts courus sur emprunts	70 167
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 474
Total	127 641

3.7 – Analyse de la variation des capitaux propres

MAGELLAN - Capitaux propres						
en KC	31/12/2021	Affectation du résultat	Dividendes	Autres	Résultat de la période	31/12/2022
Capital social	22 785 305					22 785 305
Primes liées au capital social						
Réserves légales						
Autres réserves						
Report à nouveau	- 2 003 225	- 585 108				- 2 588 333
Résultat	- 585 108	+ 585 108			6 723 826	6 723 826
Subvention d'investissement						
Provisions réglementées				4 755		4 755
Capitaux propres	20 196 972	0		4 755	6 723 826	26 925 553

Le capital est divisé en 22 785 305 actions d'une valeur nominale de 1 €.

Annexe

3.8 - Etat des provisions

Réglementées	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour reconst, gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		4 755		4 755
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger avant le 1.1.92				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger après le 1.1.92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total		4 755		4 755
Pour risques et charges	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Pour dépréciation	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				
Total général		4 755		4 755
Dont dotations et reprises		Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	
D'exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 755		
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

Annexe

3.9 Dettes Financières

L'emprunt obligataire de 99 M€ qui avait été mis en place fin 2017 a été refinancé le 8 avril 2021.

Les prêts ayant permis notamment ce refinancement sont structurés de la façon suivante :

- Un prêt bancaire de 57M€, en deux tranches, dont les grilles de marge évoluent en fonction du niveau du Ratio de Levier de Magellan ;
- Un prêt obligataire de 65M€, dont le coupon est de 5% ;
- Un prêt bancaire d'acquisition de 30M€, tiré en date du 24/02/2022 en deux tranches.

Par avenant en date du 30 mars 2022, les conditions de remboursement du prêt d'acquisition de 30 M€ ont été modifiées. Ce prêt est désormais remboursable en totalité in fine.

Concernant le prêt de refinancement de 57 m€ souscrit en 2021, la société a conclu un avenant en septembre 2022 modifiant les modalités de remboursement de la tranche A de ce prêt d'un montant de 28,5 m€. La tranche A de ce financement est remboursable désormais in fine comme la tranche B de ce même emprunt.

Ces contrats prévoient le respect de quatre ratios financiers, qui étaient tous respectés au 31 décembre 2022 :

- Un ratio de LTV Magellan, qui doit demeurer inférieur à 50% ;
- Un ratio de levier Magellan, dont le plafond décroît progressivement de 3,5 au 30 juin 2021, à 2,5 à compter du 31 décembre 2022 ;
- Un ratio de levier Premier Investissement, qui doit être inférieur à 1,75 ;
- Un ratio de trésorerie nette Premier Investissement, qui ne peut être inférieur à 0.

Au 31 décembre 2022, la société Magellan utilise des instruments financiers de couverture de taux pour se prémunir des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette. Deux contrats de SWAP de taux ont été souscrits auprès de la banque Palatine. Les caractéristiques principales des opérations en cours sont les suivantes :

Contrat	Date de début	Date de fin	Taux de référence	Taux fixe	Montant notionnel (en k€)
IRS : 5267PT	02/02/2018	31/12/2024	E3M	1.0825%	41 000
IRS : 1939PT	22/11/2022	31/03/2026	E3M	1.7050%	41 000

La juste valeur des SWAPS au 31/12/2022 est de 2 338,1 k€

Annexe

3.10 – Engagements hors bilan

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement en K€	dont aux Entreprises liées
Engagements reçus		
1 - Avals et garanties reçus (clauses de retour à meilleure fortune)		
Engagements donnés		
2 - Avals, garanties et nantissements de titres donnés dans le cadre d'emprunts bancaires	147.117	-
3 - Avals et garanties donnés au titre des filiales étrangères	-	-
4 - Avals et garanties donnés au titre de participation extérieure au groupe	-	-
5 - Engagement de rachat d'actions	-	-
6 - Loyers	-	-
7 - Engagements de dons	-	-
TOTAL	147.117	-
8 - Engagements réciproques	-	-
Autres informations :		
En garantie des financements consentis au profit de la société Magellan : - Nantissement de 1 273 440 titres Bassac et de 24 212 titres Premier Investissement détenues par la société Magellan au 31/12/2022 - Nantissement portant sur les soldes des comptes bancaires de la société Magellan - Nantissement des créances détenues par Magellan à l'égard des autres membres du Groupe au titre de toute avance ou prêts intra-groupe consentis		
9 - Engagements donnés ad-hoc		
Valeur des SWAPS au 31/12/2022	2.338,1	-

Annexe

3.11 – Parties liées

3.11.1 Mandataires sociaux

Néant

3.11.2 Associés

Relations avec les associés	31.12.2022
Cession d'immobilisations	-
Comptes courants	(5 670 644)
Total	(5 670 644)
Produits financiers	-
Charges financières	-
Total	-

3.11.3 Autres filiales directes ou indirectes (non détenues à 100)

Relations avec les parties liées	31.12.2022
Placements de trésorerie nets	1 350 981
Comptes courants	4 331 171
Prêts	0
Total	5 682 152
Contrat prestations de services	
Charges externes	
Produits financiers	10 555 669
Charges financières	
Total	10 555 669

Annexe

3.12 – Compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Néant

Charges d'exploitation :

Le résultat d'exploitation d'un montant de – 643 663 € est principalement constitué par les honoraires de restructuration financière et de l'amortissement des frais d'émission des financements mis en place en 2021 pour un montant total de 468 959 €.

Annexe

Résultat Financier :

	(en euros)	Charges financières	Produits financiers
Résultats de participation (yc dividendes)		-	10 447 200
Autres produits liés aux participations		-	-
Intérêts des prêts et des c/c		17 615	108 469
Intérêts des dettes rattachés à des participations		-	-
Intérêts bancaires & assimilés		7 240 227	4 071 452
Dépréciation des titres de participation		-	-
Dépréciation des comptes courant & prêts		-	-
Provision des autres risques & charges financiers		-	-
Divers		-	-
		7 257 842	14 627 121

Résultat exceptionnel :

	(en euros)	Charges Exceptionnelles
Dotations provisions réglementées		4 755
		4 755

Impôt sur les bénéfices :

Le résultat du groupe fiscal d'un montant de - 3 106 296 € a conduit à constater dans les comptes de la société Magellan un produit d'intégration fiscale d'un montant de 2 964 €.

Annexe

3.13 – Effectif

Néant

3.14 – Consolidation

Magellan – 50 Route de la Reine – 92100 Boulogne, tête du groupe, mère de la société Premier Investissement, Siren 315 904 144. Etats financiers disponibles au siège de la société.

3.15 – Informations complémentaires

AGM Audit : 8 650 €
KPMG : 8 650 €

IV – Evénements postérieurs

Pour les principales sociétés du groupe Magellan, les incidences des perturbations économiques liées à la crise ukrainienne persistent.

En particulier, l'inflation affecte les coûts travaux, du fait de la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

La hausse des taux d'intérêts continue d'affecter les capacités de financements des clients de la société Bassac principale filiale du groupe Magellan.

Annexe

V - Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Devises	Quote part du capital détenus (en %)	Valeur comptable des titres détenus en euros		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Provisions pour risques	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations date du dernier exercice clos	Capitaux propres
				Brute	Nette	Bruts	Provisions							
Participations >= 50 %														
Benjamin	1 000	euros	100,00%	1 747 625	1 747 625				CF ENGAGEMENT HORS BILAN DE L'AN NEXE COMPTABLE		76 055		31/12/2022	2 290 404
Participations >= 10 % et < 50 %														
Premier Investissement	13 815 096	Euros	38,21%	148 389 703	148 389 703	5 682 152				588 569	-16 068 010	7 263 600	31/12/2022	309 380 068
Participations < 10 %														
Bassac	16 043 155	Euros	7,94%	23 573 632	23 573 632						128 345 291	3 183 600	31/12/2022	454 606 009
TOTAL				173 710 960	173 710 960	5 682 152	0	0						

MAGELLAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

	Brut	Amort.	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	173 710 960		173 710 960	143 962 676
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 710 960	0	173 710 960	143 962 676
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres	5 688 559		5 688 559	2 011 503
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	71 817		71 817	224 335
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 760 377	0	5 760 377	2 235 837
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 164 035		2 164 035	2 377 353
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	181 635 371	0	181 635 371	148 575 866
TOTAL ACTIF			181 635 371	148 575 866

MAGELLAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 22 785 305)	22 785 305	22 785 305
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	-2 588 333	-2 003 225
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 723 826	-585 108
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 755	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 925 552	20 196 972
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	66 520 167	66 476 667
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 666 668	54 295 602
Emprunts et dettes financières divers	7 462 409	7 560 353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	60 574	46 181
Dettes sociales		
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		93
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	154 709 819	128 378 895
Ecart de conversion Passif		
TOTAL PASSIF	181 635 371	148 575 866

MAGELLAN

Société par actions simplifiée au capital de 22.785.305 euros
Siège social : 50, route de la Reine – 92100 Boulogne Billancourt
539 641 795 R.C.S. Nanterre

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux juin, à onze heures,

Les associés de la Société dénommée "**Magellan**", société par actions simplifiée au capital de 22.785.305 euros dont le siège social est situé 50, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt et identifiée sous le numéro unique 539 641 795 RCS Nanterre (ci-après la "**Société**"), se sont réunis, en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation qui leur a été faite par le Président de la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Moïse Mitterrand, Président de la Société.

Monsieur Olivier Mitterrand, associé, est désigné en qualité de secrétaire de séance

Les cabinets AGM Audit Legal, représenté par Monsieur Yves Llobell, et KPMG SA, commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité des actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- le justificatif des convocations adressées aux Commissaires aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion établi par le Président intégrant le rapport sur la gestion du groupe ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la Société ;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare ensuite que les documents légaux prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés dans les délais prescrits par ladite loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;

- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président ; approbation des charges non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et des conventions qui y sont mentionnées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la Société, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et incluant le rapport de gestion du groupe et des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Au terme de ces lectures, le Président déclare la discussion ouverte.

Après diverses observations et échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En outre, l'assemblée générale prend acte, en application de l'article 233 quater du Code général des impôts, de l'absence, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de toute dépense ou charge non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme de 6.723.826 euros, au poste "Report à nouveau", dont le solde se trouve ainsi porté de la somme de <2.588.333> euros à la somme de 4.135.493 euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président (intégrant le rapport sur la gestion du groupe) et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé e personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par le Président et le secrétaire de séance après lecture.



Le Président
Monsieur Moïse Mitterrand



Le secrétaire de séance
Monsieur Olivier Mitterrand



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



AGM Audit Légal
3, avenue de Chalon - CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex
France

MAGELLAN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

MAGELLAN

50, route de la Reine – 92100 Boulogne Billancourt



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



AGM Audit Légal
3, avenue de Chalon - CS 70004
Saint Marcel
71328 Chalon sur Saône Cedex
France

MAGELLAN

50, route de la Reine – 92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale des associés de la société MAGELLAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Magellan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 173 710 960 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de cette méthodologie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 1^{er} juin 2023

KPMG SA

François Plat

Associé

Saint-Marcel, le 1^{er} juin 2023

AGM Audit Légal

Yves Llobell

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amort.	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	173 710 960		173 710 960	143 962 676
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 710 960	0	173 710 960	143 962 676
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres	5 688 559		5 688 559	2 011 503
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	71 817		71 817	224 335
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 760 377	0	5 760 377	2 235 837
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 164 035		2 164 035	2 377 353
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	181 635 371	0	181 635 371	148 575 866
TOTAL ACTIF			181 635 371	148 575 866

MAGELLAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 22 785 305)	22 785 305	22 785 305
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	-2 588 333	-2 003 225
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 723 826	-585 108
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 755	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 925 552	20 196 972
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	66 520 167	66 476 667
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 666 668	54 295 602
Emprunts et dettes financières divers	7 462 409	7 560 353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	60 574	46 181
Dettes sociales		
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		93
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	154 709 819	128 378 895
Ecart de conversion Passif		
TOTAL PASSIF	181 635 371	148 575 866

Compte de résultat

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	255 641	2 708 847
Total	255 641	2 708 847
CONSOMMATION		
Achats de marchandises		
Variations de stocks (marchandises)		
Matières premières et autres approv.		
Variation de stocks (mat. prem.)		
Autres achats et charges externes	430 344	2 982 304
Total	430 344	2 982 304
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions	468 959	2 240 154
Autres charges		
Total	468 959	2 240 154
RESULTAT D'EXPLOITATION	-643 663	-2 513 610
Opérations en commun	0	0
Produits financiers		
Produits financiers de participation	14 518 652	9 313 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	108 469	5 096
Autres intérêts et produits assimilés		5 142
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 257 842	7 402 063
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	7 369 280	1 922 095
RESULTAT COURANT	6 725 617	-591 515

Compte de résultat

Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 755	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 755	0
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-2 964	-6 407
BENEFICE	6 723 826	-585 108
Y compris		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		

Annexe

I - Evénements significatifs de l'exercice :

- Résultat 2022 :

La société dégage au titre de l'exercice écoulé un bénéfice comptable de 6 723 825,58 euros contre une perte nette comptable de 585 108,09 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat 2022 est essentiellement constitué par :

- un **résultat d'exploitation** négatif de 643 663 euros,
- un **résultat financier** positif de 7 369 280 euros, essentiellement constitué par :
 - L'encaissement de dividendes de sa filiale Bassac pour 3 183 600 euros et de sa filiale Premier Investissement pour 7 263 600 euros,
 - Des intérêts bancaires d'un montant de 7 257 842 euros dont 2 990 000 euros d'intérêts sur l'emprunt obligataire et 1 413 419 euros d'intérêts SWAPS.

- Acquisition de titres de la société Premier Investissement

Le 24 février 2022, la société a racheté 3 769 actions de la société Premier Investissement au prix de 29 719 000 euros.

Au 31 décembre 2022, la société détient 24 212 actions de la société Premier Investissement, représentant 38,21% du capital social.

Afin de financer cette acquisition la société a souscrit un financement d'un montant global de 30 000 000 euros comprenant deux tranches :

- Emprunt Tranche B de 15 000 000 euros, remboursable trimestriellement, dernière échéance le 31.03.2026, taux d'intérêt : 3,57%
- Emprunt Tranche B1 de 15 000 000 euros, remboursable trimestriellement, dernière échéance le 31.03.2026, taux d'intérêt : 3,75%

Par avenant en date du 30 mars 2022, les conditions de remboursement de ce prêt d'acquisition ont été modifiées.

Ce prêt est désormais remboursable en totalité in fine au 31 mars 2026.

- Environnement macroéconomique et incertitudes actuelles

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour les principales sociétés du groupe Magellan, leur exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Cependant, le groupe reste néanmoins vigilant sur l'évolution du conflit et ses conséquences notamment sur l'inflation des coûts en particulier énergétiques ; le groupe est également attentif à la hausse des taux d'intérêts observés ces derniers mois et qui peut avoir des incidences sur l'activité et les financements de certaines filiales.

II - Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux de Magellan sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Annexe

2.1 Immobilisations financières

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable.

La valeur brute des titres de participation des sociétés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité des participations détenue dans les sociétés de capitaux est appréciée sur la base de la quote-part de situation nette réévaluée au 31 décembre de l'exercice, à l'exception de la participation Bassac pour laquelle est retenu le cours de bourse ou la quote-part de situation nette consolidée au 31 décembre de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constituée si nécessaire, à concurrence de la différence entre la quote-part de situation nette et la valeur brute comptable de la participation.

En cas de situation nette négative, il est également procédé à la dépréciation des participations et des créances détenues et le cas échéant à la dotation de provisions pour risques.

2.2 Disponibilités

Les disponibilités sont principalement constituées de comptes courants bancaires.

2.3 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif et étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.4 Fiscalité

En 2021, la société Magellan a constitué un groupe d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du CGI avec sa filiale Benjamin, détenue à 100%.

Annexe

III – Commentaires sur les comptes :

3.1 Détail des mouvements des postes de l'actif immobilisé

	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements, de recherche et de développement	Total		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, aménagements constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	Total		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	143 962 676		29 748 284
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	Total	143 962 676	29 748 284
	Total général	143 962 676	29 748 284

	Total	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Reévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à poste	Cessions		
Frais d'étab., de rech. et de développ.	Total				
Autres immo. incorporelles	Total				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gén., agenc., aménag. des const.					
Inst. techn., mat. et outillage industriels					
Inst. gén., agenc., aménag. divers					
Matériel de transport					
Mat. bureau et inform., mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total				
Participations éval. par mises en équiv.					
Autres participations				173 710 960	173 710 960
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	Total			173 710 960	173 710 960
	Total général			173 710 960	173 710 960

3.2 – Charges à répartir

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net Début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 377 353	255 640	468 959	2 164 034
Primes de remboursement des obligations (Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)				

Annexe

3.3 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés (1)	5 682 152	5 682 152	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	5 682 152	5 682 152	

(1) Dont 1 305 k€ : créance suivant convention de trésorerie conclue en 2021 avec sa filiale Premier Investissement.

3.4 – Produits à recevoir et comptes de régularisation actif (en euros)

- Comptes de régularisation actif
 - Charges constatées d'avance néant

3.5 – Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	66 520 167	70 167	65 000 000	1 450 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 667 668		80 667 668	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	60 574	60 574		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 462 409	7 462 409		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	154 710 818	7 593 150	145 667 668	1 450 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Annexe

3.6 – Charges à payer et comptes de régularisation passif (en euros)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Intérêts courus sur emprunts	70 167
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 474
Total	127 641

3.7 – Analyse de la variation des capitaux propres

MAGELLAN - Capitaux propres						
en KC	31/12/2021	Affectation du résultat	Dividendes	Autres	Résultat de la période	31/12/2022
Capital social	22 785 305					22 785 305
Primes liées au capital social						
Réserves légales						
Autres réserves						
Report à nouveau	- 2 003 225	- 585 108				- 2 588 333
Résultat	- 585 108	+ 585 108			6 723 826	6 723 826
Subvention d'investissement						
Provisions réglementées				4 755		4 755
Capitaux propres	20 196 972	0		4 755	6 723 826	26 925 553

Le capital est divisé en 22 785 305 actions d'une valeur nominale de 1 €.

Annexe

3.8 - Etat des provisions

Réglementées	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour reconst, gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		4 755		4 755
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger avant le 1.1.92				
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger après le 1.1.92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total		4 755		4 755
Pour risques et charges	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Pour dépréciation	Montant Début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				
Total général		4 755		4 755
Dont dotations et reprises		Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	
D'exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 755		
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

Annexe

3.9 Dettes Financières

L'emprunt obligataire de 99 M€ qui avait été mis en place fin 2017 a été refinancé le 8 avril 2021.

Les prêts ayant permis notamment ce refinancement sont structurés de la façon suivante :

- Un prêt bancaire de 57M€, en deux tranches, dont les grilles de marge évoluent en fonction du niveau du Ratio de Levier de Magellan ;
- Un prêt obligataire de 65M€, dont le coupon est de 5% ;
- Un prêt bancaire d'acquisition de 30M€, tiré en date du 24/02/2022 en deux tranches.

Par avenant en date du 30 mars 2022, les conditions de remboursement du prêt d'acquisition de 30 M€ ont été modifiées. Ce prêt est désormais remboursable en totalité in fine.

Concernant le prêt de refinancement de 57 m€ souscrit en 2021, la société a conclu un avenant en septembre 2022 modifiant les modalités de remboursement de la tranche A de ce prêt d'un montant de 28,5 m€. La tranche A de ce financement est remboursable désormais in fine comme la tranche B de ce même emprunt.

Ces contrats prévoient le respect de quatre ratios financiers, qui étaient tous respectés au 31 décembre 2022 :

- Un ratio de LTV Magellan, qui doit demeurer inférieur à 50% ;
- Un ratio de levier Magellan, dont le plafond décroît progressivement de 3,5 au 30 juin 2021, à 2,5 à compter du 31 décembre 2022 ;
- Un ratio de levier Premier Investissement, qui doit être inférieur à 1,75 ;
- Un ratio de trésorerie nette Premier Investissement, qui ne peut être inférieur à 0.

Au 31 décembre 2022, la société Magellan utilise des instruments financiers de couverture de taux pour se prémunir des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette. Deux contrats de SWAP de taux ont été souscrits auprès de la banque Palatine. Les caractéristiques principales des opérations en cours sont les suivantes :

Contrat	Date de début	Date de fin	Taux de référence	Taux fixe	Montant notionnel (en k€)
IRS : 5267PT	02/02/2018	31/12/2024	E3M	1.0825%	41 000
IRS : 1939PT	22/11/2022	31/03/2026	E3M	1.7050%	41 000

La juste valeur des SWAPS au 31/12/2022 est de 2 338,1 k€

Annexe

3.10 – Engagements hors bilan

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement en K€	dont aux Entreprises liées
Engagements reçus		
1 - Avals et garanties reçus (clauses de retour à meilleure fortune)		
Engagements donnés		
2 - Avals, garanties et nantissements de titres donnés dans le cadre d'emprunts bancaires	147.117	-
3 - Avals et garanties donnés au titre des filiales étrangères	-	-
4 - Avals et garanties donnés au titre de participation extérieure au groupe	-	-
5 - Engagement de rachat d'actions	-	-
6 - Loyers	-	-
7 - Engagements de dons	-	-
TOTAL	147.117	-
8 - Engagements réciproques	-	-
Autres informations :		
En garantie des financements consentis au profit de la société Magellan : - Nantissement de 1 273 440 titres Bassac et de 24 212 titres Premier Investissement détenues par la société Magellan au 31/12/2022 - Nantissement portant sur les soldes des comptes bancaires de la société Magellan - Nantissement des créances détenues par Magellan à l'égard des autres membres du Groupe au titre de toute avance ou prêts intra-groupe consentis		
9 - Engagements donnés ad-hoc		
Valeur des SWAPS au 31/12/2022	2.338,1	-

Annexe

3.11 – Parties liées

3.11.1 Mandataires sociaux

Néant

3.11.2 Associés

Relations avec les associés	31.12.2022
Cession d'immobilisations	-
Comptes courants	(5 670 644)
Total	(5 670 644)
Produits financiers	-
Charges financières	-
Total	-

3.11.3 Autres filiales directes ou indirectes (non détenues à 100)

Relations avec les parties liées	31.12.2022
Placements de trésorerie nets	1 350 981
Comptes courants	4 331 171
Prêts	0
Total	5 682 152
Contrat prestations de services	
Charges externes	
Produits financiers	10 555 669
Charges financières	
Total	10 555 669

Annexe

3.12 – Compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Néant

Charges d'exploitation :

Le résultat d'exploitation d'un montant de – 643 663 € est principalement constitué par les honoraires de restructuration financière et de l'amortissement des frais d'émission des financements mis en place en 2021 pour un montant total de 468 959 €.

Annexe

Résultat Financier :

	(en euros)	Charges financières	Produits financiers
Résultats de participation (yc dividendes)	-	-	10 447 200
Autres produits liés aux participations	-	-	-
Intérêts des prêts et des c/c	17 615	108 469	
Intérêts des dettes rattachés à des participations	-	-	
Intérêts bancaires & assimilés	7 240 227	4 071 452	
Dépréciation des titres de participation	-	-	
Dépréciation des comptes courant & prêts	-	-	
Provision des autres risques & charges financiers	-	-	
Divers	-	-	
		7 257 842	14 627 121

Résultat exceptionnel :

	(en euros)	Charges Exceptionnelles
Dotations provisions réglementées		4 755
		4 755

Impôt sur les bénéfices :

Le résultat du groupe fiscal d'un montant de - 3 106 296 € a conduit à constater dans les comptes de la société Magellan un produit d'intégration fiscale d'un montant de 2 964 €.

Annexe

3.13 – Effectif

Néant

3.14 – Consolidation

Magellan – 50 Route de la Reine – 92100 Boulogne, tête du groupe, mère de la société Premier Investissement, Siren 315 904 144. Etats financiers disponibles au siège de la société.

3.15 – Informations complémentaires

AGM Audit : 8 650 €
KPMG : 8 650 €

IV – Evénements postérieurs

Pour les principales sociétés du groupe Magellan, les incidences des perturbations économiques liées à la crise ukrainienne persistent.

En particulier, l'inflation affecte les coûts travaux, du fait de la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

La hausse des taux d'intérêts continue d'affecter les capacités de financements des clients de la société Bassac principale filiale du groupe Magellan.

Annexe

V - Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Devises	Quote part du capital détenus (en %)	Valeur comptable des titres détenus en euros		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Provisions pour risques	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations date du dernier exercice clos	Capitaux propres
				Brute	Nette	Bruts	Provisions							
Participations >= 50 %														
Benjamin	1 000	euros	100,00%	1 747 625	1 747 625				CF ENGAGEMENT HORS BILAN DE L'AN NEXE COMPTABLE		76 055		31/12/2022	2 290 404
Participations >= 10 % et < 50 %														
Premier Investissement	13 815 096	Euros	38,21%	148 389 703	148 389 703	5 682 152				588 569	-16 068 010	7 263 600	31/12/2022	309 380 068
Participations < 10 %														
Bassac	16 043 155	Euros	7,94%	23 573 632	23 573 632						128 345 291	3 183 600	31/12/2022	454 606 009
TOTAL				173 710 960	173 710 960	5 682 152	0	0						